La revue des experts-comptables d'Alsace

LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE OCTOBRE 2012 - N°32

DOSSIER Pages 8-9

Soirée caritative
Interprofessionnalité et solidarité : les professionnels du chiffre et du droit ont du cœur !
Grand DÎNER Concert
de soutien aux restos du cœur
Vendredi 12 décembre 2012

Page 8

Formation continue : 2 événements à ne pas manquer

Page 15

Témoignage : Christian Wilhelm 25 ans !

LE CHIFFRE

150

alsaciens ont participé au Congrès national à Paris.

Envie de vous exprimer ? À vos plumes !

Pour tout savoir, rendez-vous page 16

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Alsace

sommaire

Le mot du Président ..... p. 3
Les brèves ..... p. 5
L'info métier ..... p. 6-7
- Réforme des textes
- Code de la Sécurité Sociale
- Formation Continue
- Accueil des nouveaux stagiaires
- Rencontre étudiants/experts-comptables

Le dossier ..... p. 8-9
- Interview de Gisèle Untersinger, présidente des Restos du Cœur du Bas-Rhin

L'événement ..... p. 10-11
- 6e convention annuelle
- 67e Congrès national
- Assemblée générale des experts-comptables d'Alsace

La vie des clubs ..... p. 12
- Des nouvelles de l'AMECRA
- Des femmes experts-comptables se rencontrent à Strasbourg
- Le gala de l'ANECS

Le témoignage ..... p. 13
Christian Wilhelm – 25 ans !

Le sport ..... p. 14
- Tournoi de football
- Challenge voile
- Compétition de golf

Les partenaires ..... p. 15
- Mécénat de compétences avec l'ADIE
- Banque Barclays : un partenariat exclusif

Le vote mode d'emploi ..... p. 16

L'agenda ..... p. 16

À vos plumes ! ..... p. 16

La news des experts-comptables d'Alsace • 10-2012 • N°32
Directeur de la publication : Marc Debra
Secrétariat de la rédaction : Séverine Noloni et Anne Weber
Interviews, conception-rédaction : Isabelle Freyburger
Réalisation : emblemacy

Ordre des experts-comptables région Alsace
11 Avenue de la Forêt Noire - CS 40033
67084 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 45 60 25 - Fax 03 88 60 65 97
Email : conseil@oecalsace.net - Site : www.oecalsace.net

CHEFS D'ENTREPRISE
Pour déchiffrer chaque situation
de la vie de votre entreprise,
faites appel à un expert-comptable !
Création et reprise d'entreprise, transmission, acquisition, accompagnement et conseil :
Votre expert-comptable apporte de la valeur aux chiffres et leur donne du sens. Qu'il s'agisse de mettre en place une comptabilité analytique, d'élaborer des budgets prévisionnels ou de rechercher un financement, l'expert-comptable est votre conseiller permanent et privilégié, à chaque moment de la vie de votre structure. C'est un vrai expert en entreprise !
Toutes les infos sur : www.oecalsace.net
Avec un expert, tout s'éclaire...
ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Alsace

6 000 entreprises, 450 000 cotisants
confient leur protection sociale à ARPEGE PRÉVOYANCE

Épargne retraite - Épargne salariale,
Prévoyance individuelle et collective - Mutuelle complémentaire,
Audit - Conseil - Courtage - Action sociale

www.groupe-arpege.com

ARPEGE PRÉVOYANCE
GROUPE BÉLENCA

MULHOUSE - 143 avenue A. Briand - BP 2439 - 68067 MULHOUSE Cedex - 03 89 56 85 00
STRASBOURG - 2 rue de Reutenbourg - 67921 STRASBOURG Cedex 9 - 03 90 22 82 00

Marc Debra

Une période électorale s'est ouverte.

J'ai la conviction qu'en Alsace elle sera digne et respectueuse des idées de tous. À l'issue de ces élections se tiendra le 10 décembre la première session du nouveau Conseil régional au cours de laquelle il sera procédé à l'élection du Président et du bureau. Mon mandat s'achèvera alors.

Je tenais à remercier pour leur confraternité tous ceux d'entre vous avec lesquels il m'a été donné de travailler que ce soit dans les bons moments (AG, universités d'été, tournoi de gestion,...) comme dans les inévitables mais rares mauvais moments liés au pouvoir régalien du Président dans la cadre de la surveillance de l'exercice professionnel. Vous avez toujours manifesté respect et considération pour l'institution que j'ai eu l'honneur de présider.

Mes remerciements vont également à tous les élus, notamment aux membres du bureau, aux confrères actifs dans les commissions et à l'ensemble des permanents.
Christian Wilhelm a officiellement quitté ses fonctions le 3 septembre et je voulais lui adresser, outre mes remerciements pour son dévouement à l'institution, mes vœux très sincères d'une retraite heureuse et méritée. Il vous dit quelques mots d'au revoir un peu plus loin dans cette revue. Sa remplaçante, Séverine Noloni, diplômée de sciences politiques et d'une maîtrise de droit public, saura, j'en suis sûr, assumer avec compétence et efficacité la mission que nous lui avons confiée.

Au cours de ce mandat et dans le cadre de la transposition de la directive services notre environnement a connu bien des mutations. L'ouverture à la commercialité comme la suppression de l'interdiction du démarchage peut laisser la porte ouverte à bien des dérives que pourrait encore accroître un environnement économique difficile. Il est bien mal aisé de décrire par des mots ou d'encadrer par des normes ce que doit être la déontologie. Elle résulte à mon avis du simple respect de l'autre voire du pur bon sens dont j'espère que nous saurons, nous experts-comptables, faire démentir l'adage que c'est la chose la moins partagée.

Je souhaite bonne chance à mon successeur.

Marc Debra
Président du Conseil régional d'Alsace
de l'ordre des experts-comptables

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Alsace

PLURIAL GROUPE
Action Logement

www.plurial-entreprises.fr

Acteur incontournable de l'économie régionale, le Groupe Plurial est aujourd'hui la référence en matière de logement et le partenaire privilégié des entreprises du Grand Est, désireuses de faire bénéficier à leurs salariés d'un véritable accompagnement dans leur parcours résidentiel dans le domaine de la location, de la mobilité professionnelle ou financier (prêts accession et travaux).
Parce que l'habitat occupe désormais une place centrale dans le développement des entreprises et des régions, le Groupe Plurial s'attache au quotidien à proposer une offre complète de produits pour des logements à la fois durables, de qualité et accessibles à leurs salariés. Location, aménagement, construction, promotion, services de proximité et à valeur ajoutée : Plurial met à votre service son savoir-faire et son expertise en matière d'habitat.

— L'HABITAT À DIMENSION PRATIQUE

Réunissant sept organismes collecteurs Action Logement, le Groupe Plurial regroupe des spécialistes de tous les métiers de l'habitat au sein d'un large réseau de proximité, dynamique et impliqué dans l'accompagnement du parcours résidentiel des salariés. Premier collecteur sur l'axe Paris-Strasbourg, le CIL PLURIAL ENTREPRISES accompagne activement les entreprises dans leur implantation régionale, en zone rurale comme en zone urbaine.

— EN CHIFFRES

- 65 000 logements
- 8e collecteur national Action Logement
- 3e parc immobilier au niveau national sous gouvernance Action Logement
- 4 500 entreprises clientes
- 1 215 salariés

— L'HABITAT À DIMENSION RÉGIONALE ET NATIONALE

Depuis toujours, le Groupe Plurial s'appuie sur sa connaissance du tissu économique, social, politique et associatif local afin de constituer une offre de logements de qualité, en phase avec les enjeux environnementaux actuels (constructions HQE, habitations basse consommation…) et répondant aux attentes des entreprises et de leurs salariés. À travers ses différentes sociétés, ses produits et ses services de proximité, le Groupe Plurial donne une double dimension de qualité et de proximité à l'habitat. Il inscrit son action dans une démarche forte d'accompagnement du parcours résidentiel, de la location à la promotion en passant par l'accession à la propriété, la gestion de biens, l'aide au financement ou encore les services aux personnes âgées.

Pour tous renseignements,
consultez notre site
www.plurial-entreprises.fr
ou contactez-nous
au **03 89 20 79 50**

Plurial Entreprises
25 Place du Capitaine Dreyfus
68000 Colmar

À l'honneur…

Le 29 juin, Jacqueline Wackenthaler recevait la légion d'honneur des mains de Joseph Zorgniotti. Diplômée d'expertise comptable en 1965 et Directrice générale de la SOGEX pendant 35 ans, Jacqueline Wackenthaler est la première femme inscrite au Tableau de l'Ordre en Alsace. Passionnée de voyages, de marche et de ski de fond, elle s'est également beaucoup investie au service de la profession et au service des autres. Nous la félicitons pour cette distinction.

Bienvenue !

Depuis le 3 septembre, Séverine Noloni occupe le poste de secrétaire générale au Conseil régional de l'Ordre et remplace ainsi Christian Wilhelm. Diplômée de Sciences Po Paris et titulaire d'une double formation en droit et gestion publique, Séverine Noloni travaillait auparavant à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM).
Pour la contacter : 06 86 90 67 23
snoloni@oecalsace.net

ASSURANCES

Rappel de la règle : une activité = une attestation

Dans le cadre de ses activités, chaque expert-comptable doit être couvert par un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle. Une attestation est à fournir à l'Ordre annuellement et doit comporter le nom de la personne morale et les noms de tous les experts-comptables couverts. Cette assurance peut être prise auprès de tout assureur, étant précisé qu'il existe un contrat groupe chez Verspieren.

Contact : 03 88 45 62 33
rschneider@oecalsace.fr
www.verspieren.com

Ça y est !...

Engagés en 2010, les travaux sont enfin terminés au 11 Avenue de la Forêt Noire à Strasbourg. Depuis septembre, les permanents du conseil régional de l'Ordre vous accueillent, sur deux étages, dans des bureaux spacieux et rénovés.

Chefs d'entreprise, vous rêvez de jouer au Père Noël ?
Offrez CA DO CHÈQUE à vos salariés
et faites plaisir à coup sûr,
tout en réduisant vos charges sociales*...
BANQUE POPULAIRE D'ALSACE
BANQUE & ASSURANCE

Réunion sur la réforme des textes

Le 11 septembre dernier, 58 participants assistaient à la réunion d'information organisée par le Conseil régional d'Alsace de l'Ordre des experts-comptables au Château de l'Ile à Ostwald. À notre demande, Gaëlle Patetta, directrice juridique du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables a accepté d'intervenir sur le sujet du jour :
"La réforme des textes régissant les missions et les activités des experts-comptables." Elle nous en a présenté les enjeux et a répondu aux questions des participants. Les échanges se sont poursuivis autour d'un cocktail.
Le diaporama présenté est en ligne sur l'extranet du site du CROEC Alsace. N'hésitez pas à le visionner ! www.oecalsace.net

Code de la Sécurité Sociale - Précision

Les experts-comptables ne sont pas compétents pour représenter leurs clients devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale.

En effet, conformément à l'article R 142-20 du Code de la Sécurité sociale (article 12 du décret n°2010-1165 du 1er octobre 2010), les parties à un litige porté devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale « peuvent comparaître personnellement ou se faire représenter par :
1/ Leur conjoint ou un ascendant ou descendant en ligne directe.
2/ Un avocat.
3/ Suivant le cas, un travailleur salarié ou un employeur ou un travailleur indépendant exerçant la même profession ou un représentant qualifié des organisations syndicales de salariés ou d'employeurs.
4/ Un administrateur ou un employé de l'organisme partie à l'instance ou un employé d'un autre organisme de sécurité sociale.
5/ Un délégué des associations de mutilés et invalides du travail les plus représentatives. Elles peuvent être assistées par une personne des catégories susnommées. »

Formation continue 2012-2013 : deux événements majeurs à ne pas manquer !

POUR LES EXPERTS-COMPTABLES :

« De la fusion à la TUP : maîtriser fiscalement les restructurations »
Animateur : Raymond Villegier
- Une formation homologuée CAC (pour 7H du 01/01/2010 au 31/12/2013, sous la référence : 10FO291)
- Dates : lundi 3 décembre 2012 à Strasbourg et mardi 4 décembre 2012 à Mulhouse
- Prix attractif : 140 € HT la journée (frais de repas compris)

POUR LES COLLABORATEURS :

Parcours n°1 : Devenir assistant paie (PSO220) 6 jours 2012
Parcours n°2 : Devenir collaborateur confirmé en paie (PSO230) 8 jours 2012 et 2013
Parcours n°3 : Devenir responsable du pôle social (PSO350) 8 jours 2012 et 2013

Les parcours «Paie» et «Social» 2012 sont labellisés et certifiés Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

Les trois avantages essentiels des parcours «Paie» et «Social» :

- une formation sécurisée par un cas de synthèse pour valider les connaissances acquises par les collaborateurs,
- la remise d'un certificat du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables,
- des aides financières complémentaires possibles par AGEFOS PME Alsace.

Pour plus d'information sur ces formations :
- contactez Véronique Schandel au 03 88 45 62 31
- consultez notre site : www.oecalsace.net → formation → rechercher
- ou reportez vous au catalogue de formation 2012-2013

Les nouveaux stagiaires bien épaulés!

La nouvelle promotion des experts-comptables stagiaires a été accueillie le 11 juin dernier au Conseil régional de l'Ordre par le président Marc Debra et Carole Meschberger-Cherrier, présidente de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes.

Après avoir remercié les stagiaires de choisir les professions de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, les présidents leur ont rappelé les principales missions exercées par l'Ordre et la Compagnie et leur ont présenté les activités de ces deux instances régionales. Les stagiaires sont chaleureusement conviés à y participer.
Etienne Henry, contrôleur principal du stage du CRO et Carole Senelis, contrôleur du stage de la CRCC leur ont précisé « la règle du jeu du stagiaire » : la graduation des travaux effectués, le respect des délais, des obligations qui jalonneront désormais leurs trois années de stage. Les contrôleurs adjoints du stage seront là pour les épauler.
De leur côté, les représentants de l'ANECS Alsace ont invité les stagiaires à les rejoindre. Ils pourront ainsi bénéficier du soutien de l'association et d'un accompagnement jusqu'au diplôme d'expertise comptable.

La nouvelle promotion comprend 14 femmes et 25 hommes. Elle est issue pour 75 % de la filière DSCG, 25 % du Master CCA et des écoles de commerce. Nous leur souhaitons à toutes et à tous un très bon stage !

Des étudiants à la rencontre des experts-comptables

Il est 14h30, nous sommes le lundi 8 octobre. La classe de BTS Comptabilité Gestion du lycée Raoul Follereau, de Belfort, (graine d'expert-comptable !) est reçue par Jean-Luc Mohr, PDG de la SECAL, et trois experts-comptables.

Intimidés dans un premier temps, les étudiants sont rapidement mis à l'aise par Michaël Garnier, expert-comptable et Véronique Schandel, de l'Ordre des experts-comptables.

Jean-Luc Mohr débute la rencontre en présentant le métier d'expert-comptable et sa société, prodiguant parallèlement une multitude de conseils avec d'autant plus de bienveillance qu'il sait qu'il va toucher parfois un point faible des étudiants : l'importance de maîtriser une langue étrangère, la parfaite connaissance de la comptabilité de base. Les étudiants sont tout à son écoute quand il leur dit comment il repère un comptable débutant qui va bien évoluer : c'est celui qui ne se contente pas de faire son travail parfaitement mais qui veut faire et savoir toujours plus. C'est d'ailleurs une des premières paroles que les étudiants confient à leur professeur à leur retour.

Dilek, elle, est rassurée sur le métier : *« Ce n'est pas monotone. On nous l'avait déjà dit mais j'en ai eu la preuve vivante »*.

Arnel découvre qu'en général, les cabinets ne recrutent plus en-dessous d'un diplôme Bac +2 validé. Michaël Garnier justifie cette position : aucune marge de progression en deçà.

Khaled a apprécié la discussion sur le volume horaire et le salaire : *« Quand on est passionné par la comptabilité et la gestion, le volume horaire n'est pas dissuasif, la souplesse horaire qu'offre la SECAL est attrayante et le salaire motivant »*.

Adrien est ravi : après un changement radical d'orientation, il montre déjà de sérieuses compétences en comptabilité et une facilité d'appréhension des logiciels qui lui donnent la certitude d'avoir fait le bon choix. Il s'est senti particulièrement concerné par le discours de Jean-Yves Metzinger, jeune expert-comptable qui a prêté serment il y a quelques jours et qui allie tous les jours gestion et informatique.

La conclusion de cette rencontre est unanime : *« Tout ce que nous avons entendu nous touche directement »*, disent les étudiants. Les jeunes filles ne sont pas en reste : elles ont enfin rencontré une femme expert-comptable, Annabel Cordelier. Avec simplicité et empathie, elle leur a démontré qu'il était possible de concilier en bonne intelligence les responsabilités du métier et la vie de famille, donc de réussir et de s'épanouir dans la profession. **Alors l'expertise comptable, pourquoi pas… ?**

Les professions du chiffre et du droit ont du cœur !

Gisèle Untersinger

Le Conseil régional d'Alsace de l'Ordre des experts-comptables, le Conseil Interrégional des Notaires des Cours d'Appel de Colmar et de Metz et l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg organisent conjointement et pour la première fois une soirée interprofessionnelle. Cette soirée permettra de souligner la complémentarité de ces métiers et sera aussi l'occasion de soutenir les plus démunis, puisque sa recette servira à financer l'action des Restos du Cœur. Nous avons rencontré Gisèle Untersinger, présidente de l'antenne bas-rhinoise de l'association créée par Coluche en 1985.

- Depuis la création des Restos du Cœur, de nouveaux besoins sont-ils apparus ?

Lorsque Coluche a créé les Restos du Cœur, il avait prévu de ne durer qu'une année : il ne se doutait pas que 27 ans plus tard, son association existerait toujours. Depuis leur création, les Restos ont malheureusement largement franchi la barre d'un milliard de repas servis. Aujourd'hui, les carences alimentaires les plus graves ont presque disparu, mais la pauvreté a pris un autre visage : accidents de la vie, contrats précaires et travailleurs pauvres, jeunes de moins de 25 ans ne disposant pas du RSA, retraités disposant du seul minimum vieillesse… En France, plus de 8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. 110 millions de repas gratuits sont servis chaque année, dont un million dans le Bas-Rhin : des chiffres qui donnent le vertige ! Au-delà de l'aide alimentaire, les Restos du Cœur ont étendu leurs actions à l'aide à la personne et à l'insertion. Car pour sortir durablement de l'exclusion, un repas ne suffit pas. Il faut aussi résoudre toutes les difficultés pour une insertion durable : retrouver un emploi, avoir un toit…

- Quelles sont les actions de l'antenne du Bas-Rhin ?

Le but premier de l'association est la distribution d'aide alimentaire. Dans le Bas-Rhin, elle se fait par l'intermédiaire de 19 centres, toute l'année, avec un temps fort de décembre à fin mars. Depuis 1995, nous proposons les Restos Bébés, qui assurent un suivi pour plus de 500 mamans et leurs bébés. Nous servons aussi des repas chauds aux gens de la rue, une population en continuelle augmentation. La Fringale propose aux personnes en errance des petits-déjeuners et des repas chauds à prendre sur place. Créés en 1995, les Petits déjeuners du Cœur sont servis tous les dimanches matin à la Fringale, d'octobre à juillet. Le Bus du Cœur distribue des repas chauds deux fois par semaine d'octobre à juillet et la Maraude va toute l'année à la rencontre des plus démunis en leur distribuant soupes, boissons chaudes, sandwichs, vêtements et couvertures. Depuis Noël dernier, à Sélestat, nous mettons des logements à disposition de familles en grande difficulté jusqu'à ce que leur situation se stabilise et que le bail « glisse » à leur nom. Nous proposons aussi toute une série d'actions, d'ateliers et de sorties, pour un accès à une vie sociale : cinéma, musée, bibliothèque, départs en vacances, mais aussi initiation à l'informatique, ateliers broderie, coiffure, cuisine ou dessin, cours de français, aide aux devoirs, lutte contre l'illettrisme…

- Y a-t-il des spécificités départementales ?

Ce qui est spécifique au Bas-Rhin et aux autres régions frontalières, c'est le nombre de demandeurs d'asile. En Alsace, nous avons une population en errance de plus en plus forte : des personnes parfois en transit, parfois non.

- Qui sont les bénévoles ?

Dans le Bas-Rhin, nous pouvons compter sur 700 bénévoles environ, de tous âges. Depuis plusieurs années, on assiste à une transformation du profil des volontaires, qui ne sont plus seulement des retraités, mais aussi des étudiants ou des gens qui travaillent et qui, comme je le dis souvent, n'ont pas envie d'attendre les 60 ans pour faire du bénévolat ! Nous avons aussi de plus en plus de per-

Tout savoir sur la soirée caritative interprofessionnelle

Quoi ? *Un dîner concert exceptionnel au profit des Restos du Cœur, animé par l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Strasbourg*

Qui ? *Un événement organisé par l'Ordre des experts-comptables d'Alsace, le Conseil interrégional des notaires des Cours d'Appel de Colmar et de Metz et l'Ordre des avocats du Barreau de Strasbourg*

Quand ? *Le mercredi 12 décembre 2012*

Où ? *Palais des Congrès de Strasbourg – Salle Contades*

Principe : Réservation à l'unité, 180 € la place ou réservation d'une table de 10 personnes pour 1 800 €

Renseignements : 03 88 45 60 10 ou 06 21 05 04 55

Les 60 musiciens de l'Orchestre Symphonique des Jeunes de Strasbourg et leur chef d'orchestre Sylvain Marchal animeront le Grand Dîner Concert, le 12 décembre 2012.

sonnes au chômage qui viennent nous aider : au lieu de rester chez eux à ruminer leurs problèmes, ils s'engagent à nos côtés, ce qui leur permet de se rendre utiles, peut-être de relativiser leur situation et de prouver qu'ils ne baissent pas les bras et qu'il y a toujours des moyens de se battre et de s'en sortir.

- Parmi vos actions, vous avez un projet pour 2013. Pouvez-vous nous en parler ?

L'un des grands projets de l'antenne du Bas-Rhin est de mettre en place un chantier d'insertion qui devrait permettre le retour à l'emploi d'une quinzaine de personnes et de disposer d'un plus grand entrepôt pour l'association. Actuellement, nous avons un entrepôt trop petit à Schiltigheim, et sommes obligés d'en louer un autre au Marché Gare. Le projet consiste à investir à Strasbourg un unique entrepôt de 2000 m² (dont 300 m² de bureaux), qui sera l'entrepôt des Restos du Cœur du Bas-Rhin. Cela nous permettra de réduire nos frais et de tout centraliser au même endroit, tout en donnant du travail à des personnes très loin de l'emploi, au chômage depuis au moins 2 ou 3 ans, à travers des contrats aidés.

- Où en est ce projet actuellement ?

Le chantier doit démarrer en mars 2013. Le budget est voté. La Ville remet le bâtiment aux normes, et nous sommes à la recherche de financements. Le dispositif nous engage à accompagner les personnes de manière à obtenir un taux de réussite (retour à l'emploi) de 60 à 70 %, ce qui n'est pas sans difficulté quand on sait qu'il s'agit de personnes qui, la plupart du temps, ne sont plus socialisées. Quand vous vivez dans la rue depuis longtemps, vous ne savez plus ce que représente un horaire ! Nous avons prévu d'engager, par contrats aidés, 14 salariés en tout – cariste, chauffeur, chauffeur poids lourd, préparateur de commande, agent d'entretien, commis de cuisine, cuisinier, plongeur ou en salle… – suivis par un encadrant technique et un encadrant social, qui sont aussi chargés de leur trouver des stages en entreprises. C'est un projet ambitieux, qui appelle des soutiens !

- Que pensez-vous de l'initiative de la soirée interprofessionnelle, qui soutient votre association ?

Je trouve formidable que des personnes qui, au quotidien, sont loin du souci des gens qui fréquentent les Restos du Cœur, se préoccupent du sort des plus démunis et viennent vers nous avec l'envie de nous aider, de donner un coup de pouce, d'apporter leur aide et leur solidarité ! Les co-organisateurs de cette soirée interprofessionnelle ont sans doute d'autres préoccupations, mais ils prennent du temps pour les autres. J'espère que ce partenariat ne se limitera pas à la soirée et que l'on pourra s'accompagner et faire un bout de chemin ensemble, pour la bonne cause !

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Les Restos du Cœur 67 en chiffres (année 2010)

> 14 535 bénéficiaires, de 18 à 80 ans

> 19 centres de distribution d'aide alimentaire

> 878 770 repas équilibrés (aide alimentaire)

> 137 816 repas chauds servis (Fringale, Bus du Cœur, Petits déjeuners du Cœur)

> 13 353 aides d'urgence

> 700 bénévoles au service des bénéficiaires

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES Région Alsace
Conseil interrégional des notaires
Barreau de Strasbourg

La 6e convention annuelle des experts-comptables d'Alsace en images

250 professionnels se sont retrouvés le 5 juin dernier à Europa Park pour notre convention annuelle. Beau succès pour cette 6e édition où experts-comptables, experts-comptables stagiaires, collaborateurs, conférencier, animateurs et partenaires ont partagé des moments de travail, d'échanges et de détente. À noter un record de participation : 110 participants à l'atelier homologué CAC : "Arrêté des comptes quelques points clés de la fiscalité."

67e congrès national de l'Ordre des experts-comptables

« Le congrès de Paris des 3, 4 et 5 octobre constitue le point d'orgue des actions engagées par le Conseil supérieur durant toute l'année 2012 pour installer de manière visible et durable la marque expert-comptable. Ces actions s'appuient désormais sur une offre claire, un positionnement fort et une promotion efficace auprès des entreprises.

Ce 67e congrès a été tout d'abord l'occasion d'afficher notre marque expert-comptable : une marque qui rayonne au service d'une profession innovante ; une marque de confiance et d'excellence reconnue de tous ; une marque fédératrice réunissant les experts-comptables libéraux et salariés en entreprise ; une marque fondée sur des valeurs reposant sur un Code de déontologie, des normes d'exercice professionnel, un contrôle de qualité et une formation continue obligatoire.

Vous l'aurez compris, le congrès 2012 a été l'occasion d'affirmer ce que doit être l'offre du cabinet d'aujourd'hui…et de demain. »

Agnès Bricard,
Présidente du Conseil supérieur
de l'Ordre des experts-comptables.

Rendez-vous à Dijon les 2, 3 et 4 octobre 2013 pour le 68e Congrès

Assemblée Générale des experts-comptables d'Alsace : le mécénat une mission de l'expert-comptable

L'Assemblée générale du Conseil régional de l'Ordre s'est tenue dans l'auditorium Michel Debré à l'ENA, ce 11 octobre. L'occasion pour Marc Debra et les responsables des commissions de développer les actions menées en région et pour Agnès Bricard de faire le point sur l'actualité de la profession. Focus sur le débat et la prestation de serment.

Le mécénat, pour créer du sens et de la motivation dans et autour des PME

Animé par Antoine Latham, la conférence-débat riche en informations, a permis de rappeler le rôle que les experts-comptables peuvent jouer pour promouvoir les bonnes pratiques entrepreneuriales et conseiller leurs clients dans leur démarche de responsabilité sociale.

Qu'il s'agisse de mécénat financier, de mécénat en nature ou de mécénat de compétences, les 4 invités sur le plateau, s'accordent à dire que l'avantage fiscal n'est pas la motivation première du don. Il est question de passion, de sensibilité, d'analyse de la pertinence de la société dans laquelle l'entreprise évolue et du désir d'agir pour leur région.

De gauche à droite : Marc Debra, président de l'Ordre régional - Régis Bello, président de la Fondation Université de Strasbourg - Alain Vautravers, président de la délégation Alsace de la Fondation de France - Pierre Goetz, président de la délégation Alsace de la Fondation du Patrimoine - Emmanuelle Daviau, directrice régionale de l'ADIE - Antoine Latham, journaliste économique

INTERFIMO

Prix du meilleur mémoire

Cette année le prix Interfimo a été remis à Corine Erdmann par Bernard Petitjean, directeur régional d'Interfimo pour son mémoire : ***Le livret d'accueil client personnalisé : un outil de communication au service de la productivité.***

Prestation de serment : promotion Agnès Bricard

Ils ont prêté serment devant leur marraine.

Blum Henri, Bourouba Julien, Chiavus Michaël, Dirr Anne-Catherine, Ehlinger-Schultz Aude, Erdmann Corine, Fischer Thomas, Friot Olivier, Gross Jean-François, Hermann Franck, Ketterlin Sandra, Klee Julie, Krieger Chantal, Maliesky Frédéric, Marx-Magar Bénédicte, Mazataud Vincent, Metzinger Jean-Yves, Mislin Olivier, Muller Muriel, Pépin Guillaume, Rohr Philippe, Schmitt Raphaël, Stalter Lionel, Strasser Gérard, Wioland Grégory.

Quelques nouvelles de nos amis retraités

par Robert Steinmetz

Le moment fort du dernier trimestre fut la tenue de notre assemblée générale le 11 mai 2012 à l'Hôtel de Ville de Barr. Mme et M. Dell nous ont accueillis avant l'assemblée autour d'une petite collation fort sympathique, renforçant la camaraderie qui unit nos différents adhérents.
La partie statutaire de notre assemblée se déroula d'une manière très décontractée. Avec le renouvellement de la moitié des membres du comité, André Habib et Margot Kahn ont manifesté leur désir de ne pas solliciter un nouveau mandat. Margot Kahn fut pratiquement dès le début un membre très actif du comité et l'assemblée lui a rendu un hommage très vibrant pour tout son dévouement. Yvan Buttung, Albert Linden et Robert Steinmetz ont été reconduits pour une durée de quatre ans.
Nous saluons l'arrivée de Anne-Marie Rohmer et de Claude Monot comme nouveaux membres du comité.
Parmi les points traités par l'assemblée, il faut relever plus particulièrement la création du site internet de l'Ordre qui comportera une rubrique réservée aux retraités de l'AMECRA, ainsi que la demande du Conseil Supérieur d'organiser localement, par les retraités, un coaching des mémorialistes. Nous aurons l'occasion de vous contacter à ce sujet.
Pour la première fois depuis sa création, l'AMECRA a accueilli, en fin de séance, le président du Conseil Régional Marc Debra qui a tenu à assister à cette réunion et qui a pris beaucoup de plaisir à retrouver ses anciens confrères. Il a été longuement applaudi par l'assemblée. Il n'y a pas de bonne assemblée sans bon repas. C'est dans le jardin de l'Hôtel Les Hortensias à Barr que nous avons pu déguster l'excellent repas servi. Tout cela dans la bonne humeur et dans la joie de se retrouver.
Mireille Stadtler, la secrétaire de l'Ordre qui s'occupe des relations avec les retraités s'était jointe à nous. C'est l'occasion aussi de la remercier pour le travail qu'elle accomplit pour notre association. Après toutes ces agapes, heureusement que le musée de la Folie Marco n'était pas trop éloigné. Un musée surprenant, avec en prime une belle vue sur la plaine d'Alsace. Il mérite d'être connu.
Un grand merci à M. et Mme Dell pour l'organisation impeccable de cette très belle journée.

Le 11 juin, notre secrétaire Monique Gross avait organisé une visite guidée du musée Lalique. Malheureusement, celle-ci a été boudée par nos adhérents et nous nous sommes retrouvés à une toute petite équipe à faire la visite. Avant la visite, nous avons pu déguster un succulent couscous au Château de Wingen-sur- Moder, propriété de la Ville de Bischheim.
La visite du musée, sous la conduite d'un guide fut un enchantement et une découverte du talent très diversifié de l'artiste Lalique qui était très présent dans le monde artistique du début du 20e siècle. Pour une fois, l'adage que les absents ont tort a été pleinement vérifié. Merci à Monique pour l'organisation impeccable de cette sortie.

Nous allons terminer l'année 2012 par une après-midi spectacle au Royal Palace le 12 décembre 2012. Vous y êtes tous conviés ainsi que famille et amis.

Gala ANECS 2012 : un très beau succès

Le Gala 2012 de l'ANECS Alsace s'est déroulé le 29 juin dans le cadre somptueux qu'est la Cour de Honau. Pour cette occasion, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Marc Debra, Président du CROEC, Etienne Henry, Vice-président du CROEC et Valentin Wittmann, Vice-président de la CRCC.
L'objectif était de rassembler l'ensemble des stagiaires et de ses sympathisants pour une soirée chaleureuse et conviviale. Au vu des nombreux compliments et de l'ensemble des encouragements exprimés aux membres de l'organisation, nous pouvons dire sans prétention que l'objectif a été atteint.
Le bureau de l'ANECS remercie chaleureusement tous ses partenaires parmi lesquels le CROEC et la CRCC. Ces derniers, comme chaque année, n'ont pas lésiné sur les moyens pour nous apporter un soutien moral, financier et logistique d'une importance cruciale pour le bon fonctionnement de l'ANECS.
Le bureau adresse également ses remerciements aux 90 participants. Nous les attendons encore plus nombreux en 2013.
La confraternité n'attend pas la remise du diplôme, elle trouve ses prémices dans des événements comme le Gala, dont l'objectif principal – et pas des moindres – est la création d'une synergie entre l'ensemble des acteurs de la profession, fusse-t-elle actuelle ou en devenir.

Ngono Bodo Rodrigue
Président ANECS Alsace
alsace@anecs.org

Les femmes experts-comptables d'Alsace et d'Ile de France réunies à Strasbourg

Sous la conduite de Marie-Pierre Holtzmann, présidente de la commission Femmes au Conseil régional de Paris-Ile de France, plusieurs dizaines de femmes experts-comptables, membres de l'association Femmes Diplômées d'expertise comptable Administrateurs sont venues retrouvées les consoeurs alsaciennes de l'Association le 10 septembre dernier à Strasbourg.
Une rencontre durant laquelle elles ont pu allier tourisme, rencontre avec les députés Européens Joseph Daul et Astride Lulling au Parlement et réflexion sur l'exercice de leur profession.
Rappelons que l'une des raisons d'être de l'association est de mettre en avant les compétences des femmes dîplomées d'expertise comptable pour exercer un mandat d'administrateur (cf. interview de Coralie Brech dans La News N°29 - Octobre 2011). Mais l'association a également pour vocation de permettre des échanges en région autour de deux ou trois manifestations originales annuelles. Lancée à Strasbourg en octobre 2010, l'association compte 800 femmes aujourd'hui. Elle souhaite se structurer dans les régions et atteindre un effectif de 2 000 membres, soit 50 % du nombre de femmes experts-comptables inscrites au Tableau de l'Ordre.

Contacts: Coralie Brech et Christine Fuhry
www.femmes-experts-comptables.com

Christian Wilhelm : 25 ans !

Après 25 années passées au service de l'Ordre des experts-comptables d'Alsace, Christian Wilhelm prend sa retraite. Témoignage.

C'est il y a vingt-cinq ans que je rejoignais le secrétariat du Conseil régional d'Alsace de l'Ordre des experts-comptables et des comptables agréés.

Accueilli par le président Gérard Magar je devais succéder à Gilbert Lecomte, qui nous a malheureusement quitté depuis, et m'atteler au plus vite à la préparation du congrès national de l'Ordre à Strasbourg de 1988.

Ce fut une excellente entrée en matière pour découvrir la dimension nationale de cette profession qui planchait sur un thème d'avenir, mais méconnu du grand public : « le système d'information de l'entreprise ». Deux congrès mémorables ont suivi en 1999 et 2010.

D'années en années j'ai eu l'honneur de servir auprès de présidents différents mais enrichissants pour la conduite de la profession. Gérard Magar, Bernard Scharly, Bertrand Benhessa, Joseph Zorgniotti, Marc Debra, Charles-René Tandé, Jacques Finck et Jean-Jacques Hellé. J'ai accompagné les équipes du conseil de l'Ordre de plus en plus nombreuses, de 8 élus en 1987 à 24 aujourd'hui, et les commissaires du gouvernement, les présidents des Centres de Gestion, les regrettés Jean-Paul Mohr et André Einhorn, puis leurs successeurs et leurs directeurs, dont mon ami Jean Méar.

Pilote d'une équipe de permanents, avec Denise et Mireille au départ, puis Marie-Hélène, Raphaël, Anne et Véronique, c'est avec eux que j'ai vu s'accroître considérablement les tâches de la maison : la formation, l'administration, les relations extérieures, la communication, les sites internet. Nous sommes aussi en lien étroit avec les services du conseil supérieur, les autres conseils régionaux et les entités nationales, du club fiscal, de l'association des femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs ou sign-expert.

J'ai surtout pu apprécier une profession vivante, sérieuse, utile à l'économie de notre pays. Les cabinets, tout particulièrement en Alsace, sont présents auprès de 80 % des entreprises, ce qui souligne l'utilité de leurs compétences techniques.

Avec l'avalanche des textes, le recours aux technologies de télétransmission et les difficultés conjoncturelles, les entreprises ont de plus en plus besoin de s'appuyer sur leurs conseillers privilégiés. C'est aussi grâce à une éthique professionnelle adaptée que la profession inspire confiance, le maître mot du métier.

J'ai eu le plaisir d'assister à la prestation de serment de la plupart des experts-comptables inscrits à ce jour. Je peux témoigner que ce n'est pas que du formalisme. Le respect de la déontologie est une préoccupation constante de tous. Les services de l'Ordre s'efforcent d'aider les confrères qui le souhaitent.

Pour répondre à une autre préoccupation majeure, la formation initiale, un contrat d'objectif est venu sécuriser les voies d'accès au diplôme en Alsace. Les tournois de gestion ont maintenu l'attractivité des métiers.

L'institution ordinale a su prendre toute sa place dans le monde économique. En lien avec la tutelle, les pouvoirs publics, les chambres consulaires, le monde de l'enseignement elle répond présente aux sollicitations pour les dossiers difficiles, l'emploi, l'intelligence économique, la prévention des difficultés, le financement,…

Elle se place aussi dans le cadre d'une coopération étroite avec les autres professions libérales, tout particulièrement la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes, les notaires et les avocats.

Je remercie tous les professionnels qui m'ont fait confiance et je suis certain qu'ils trouveront toute la compréhension et le soutien nécessaire auprès de mon successeur, Séverine Noloni, et l'équipe des permanents de l'Ordre qui se consacre à leur service.

Christian WILHELM

Foot : sport et convivialité

La dix-huitième édition du tournoi de football des experts-comptables s'est déroulée le samedi 30 juin 2012 à Duppigheim. Seize équipes y ont participé. Le tournoi s'est déroulé en deux phases, avec quatre poules de quatre équipes chacune, premier tour le matin, deuxième tour l'après-midi.
Les équipes, toutes méritantes, ont été récompensées grâce au soutien des instances professionnelles régionales (Ordre et Compagnie) et des partenaires de la profession comptable (Centres de Gestion, Courtiers en assurances, Caisses de retraite et de prévoyance, Collectivités locales, Établissements financiers et autres fournisseurs).

1 DUALYS CONSEIL - Coupe AG2R La Mondiale
2 SECAL - Coupe SWISSLIFE
3 FIBA - Coupe CRCC
4 CANON/SWISSLIFE
Coupe Ordre des experts-comptables
5 HANS ET ASSOCIÉS
Coupe Les Affiches du Moniteur
6 SFA - Coupe Roederer
7 DELOITTE ET ASSOCIÉS
Coupe Centre de Gestion d'Alsace
8 GROUPE CAC
Coupe Centre Pluridisciplinaire de Gestion
9 LINDEN - Coupe DNA
10 PRICE WATERHOUSE COOPERS
Coupe Mairie de Duppigheim
11 MAZARS-FIDUCO - Coupe Crédit Coopératif
12 PIERRE MARX ET ASSOCIÉS
Coupe Trendel et Fils
13 LA MONDIALE - Coupe Allianz
14 ERNST ET YOUNG - Coupe Arpège / Réunica
15 COGEST - Coupe Print Europe
16 GROSS-HUGEL - Coupe Crédit Mutuel

AUTRES DISTINCTIONS

Meilleur buteur féminin
IHERM Nadia (SECAL) avec 6 buts
Coupe Roederer

Meilleur buteur masculin
DHOMUN Alveen (HANS ET ASSOCIÉS)
avec 6 buts - Coupe GM Informatique

Équipe ayant le plus de femmes
LINDEN avec 9 joueuses - Coupe Crédit Mutuel

Équipe ayant le plus grand nombre de participants
PRICE WATERHOUSE COOPERS avec 19 joueurs
Coupe Ordre des experts-comptables

Équipe la plus fairplay
CANON / SWISSLIFE – Coupe Ami du Peuple

Équipe ayant marqué le plus de buts
LINDEN avec 15 buts – Coupe Canon

Les 2 équipes finalistes
DUALYS CONSEIL – Coupe Trendel et Fils
SECAL – Coupe Crédit Mutuel

3e et 4e places
FIBA – Coupe Ami du Peuple
CANON / SWISSLIFE – Coupe Trendel et Fils

Les enfants de moins de 12 ans, les arbitres et les membres du FC de Duppigheim sont repartis avec des cadeaux offerts par Canon, Cegid et le CROEC Alsace.

Un belle montre blanche a été offerte par le CROEC Alsace à tous les participants. Bravo et merci à tous. Rendez-vous samedi 29 juin 2013 pour notre 19e tournoi.

Challenge Voile

Le 22ème Challenge Voile National s'est déroulé à La Rochelle du 30 août au 1er septembre 2012. Cette manifestation a rassemblé 400 personnes. 33 bateaux étaient au départ dont 2 bateaux alsaciens :

- Bateau N°5 SECAL skippé par Morgane Fountain, qui finit sa course en tête des bateaux féminins.
- Bateau N°27 Générali skippé par Jean-Louis Bitsch

Un grand bravo aux participants et rendez-vous pour la 23ème édition du 29 au 31 août 2013.

Success Golf Cup : swing, scratch and sun !

Notre rendez-vous golfique de la rentrée s'est tenu le 7 septembre dernier. C'est sous un beau soleil que les 24 joueurs se sont mesurés sur le green du golf de Strasbourg à Illkirch. Michaël Garnier, expert-comptable et fidèle participant depuis l'origine, a représenté le Conseil régional de l'Ordre lors de la remise des prix. Il a rappelé à l'assistance que cette rencontre sportive est à l'initiative de Charles-René Tandé, ancien président du CROEC Alsace.
De nombreux lots ont été remis aux différents vainqueurs.

Les résultats

- 1er prix brut (dotation SWISSLIFE) 2 sacs :
  Alexandre et Gautier Duong (70)
- 2ème prix brut (dotation CRO Alsace) :
  écharpe « Cheche » + DVD Tom Watson
  Arnaud Bodier et Alexis Schotter (77)
- 3ème prix brut (dotation CRO Alsace) :
  balles + 1 sac à chaussure
  Sophie Martin et Bernadette Tandé (78)
- 1er prix net (dotation CRO Alsace) :
  2 housses de voyage
  Michel Coupin et Bertrand Mootz (69)
- 2ème prix net (dotation CRO Alsace) :
  écharpe « Cheche » + DVD Tom Watson
  Marc Niess et Michael Garnier (70)
- 3ème prix net (dotation CRO Alsace) :
  balles + 1 sac à chaussures
  Xavier Walser et Roger Bloser (71)
- Plus long drive homme : 1 drive
  (dotation SWISSLIFE) Bertrand Mootz - 230 m
- Plus long drive femme : 1 hybrid
  (dotation SWISSLIFE) Sophie Merlet - 190 m
- Tirage au sort : 1 appareil photo
  (dotation CANON) Sophie Martin

Merci à tous les golfeurs et merci à nos deux partenaires Canon et Swisslife pour leur soutien et leurs cadeaux.

Mécénat de compétences avec l'ADIE

Pour permettre aux jeunes créateurs accompagnés par l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) de bénéficier des conseils et de l'expérience des experts-comptables, un accord de partenariat entre l'association et l'Ordre a été signé en juin dernier. Les volontaires de notre profession interviendront dans le cadre d'une mission de mécénat de compétences.

Association pionnière et acteur majeur du microcrédit en France, l'Adie aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur micro-entreprise et donc leur emploi grâce au microcrédit.

Depuis sa création il y a plus de 20 ans, l'Adie a accordé plus de 100 000 microcrédits, avec, après deux ans d'existence, un taux de pérennité de 68 % et un taux d'insertion des personnes financées de 79 %.

« Dans un environnement économique en pleine mutation, l'Adie fait plus que jamais valoir que la création de son propre emploi est une voie de recours efficace. La population cible de l'Adie est considérable et les secteurs ouverts à la création d'entreprise sont très diversifiés. En ces temps de crise et de changement socio-économique je suis convaincue de la pertinence du microcrédit accompagné comme outil de lutte contre le chômage ».

Catherine Barbaroux,
présidente de l'Adie.

Financement et accompagnement :

- Le microcrédit accompagné
Pour garantir la pérennité des micro-entreprises, l'association propose un accompagnement à la création et au développement. Ce suivi est assuré gratuitement par les membres de l'association ou par des bénévoles expérimentés.

- Le parcours CréaJeunes
En 2010, l'Adie Strasbourg a lancé CréaJeunes, un parcours de formation imaginé par l'Adie pour aider les jeunes de quartiers à formaliser leur projet de création et leur donner ainsi toutes les chances de réussite. Ce programme se compose de modules de formation collective interactive sur une période de 8 semaines. À l'issue de la formation, les jeunes sont conseillés individuellement dans la préparation concrète de leur projet de création.

- Le partenariat avec l'Adie
Les experts-comptables volontaires seront amenés à animer des formations, à effectuer des permanences et à participer à des jurys. Ils opéreront dans le cadre d'un mécénat de compétences. L'appel est lancé à tous.

Contact : Rachid Abidi
06 07 54 60 41 - rachid@adie.org

Experts-comptables d'Alsace et la banque Barclays : un partenariat exclusif

Le Conseil régional d'Alsace de l'ordre des experts-comptables et la banque Barclays viennent de conclure une convention de partenariat exclusif. À travers cette alliance, Barclays réserve aux experts-comptables une offre bancaire sur mesure, unique sur le marché ainsi que des services différents et concurrentiels dédiés.

Deux conseillers experts en gestion de patrimoine sont en charge de la relation avec les experts-comptables d'Alsace.

Pour en savoir plus,
n'hésitez pas à les contacter.

Côme Dixsaut
Tél. 03 88 37 66 78
Port. 06 12 39 95 08
come.dixsaut@barclays.fr

Vincent Fournand
Tél. 03 88 37 66 67
Port. 06 18 53 56 41
vincent.fournand@barclays.fr

Banque Barclays
10 Place Kléber
67000 Strasbourg
www.barclays.fr

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Alsace

ÉLECTIONS 2012 DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE

MODE D'EMPLOI

1. MODE DE SCRUTIN

Pour les élections dans les conseils régionaux comprenant, trois mois avant la date fixée pour les élections, un nombre de membres inscrits à l'Ordre supérieur à 200, et pour le Conseil supérieur de l'Ordre, l'article 3 du décret n°2012-432 du 30 mars 2012 institue un scrutin de liste proportionnel à un tour. Les membres des conseils de l'Ordre sont élus pour une durée de quatre ans.

2. NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR

Conformément à l'article 103 du règlement intérieur de l'Ordre des experts-comptables, le nombre de membres de l'Ordre inscrits au Tableau de notre région, arrêté au lundi 27 août 2012 s'élève à 600. En application de l'article 14 du décret du 30 mars 2012, le Conseil régional comportera en conséquence 24 membres.

3. QUI VOTE ?

Seuls les experts-comptables inscrits à titre principal dans la région et à jour de la totalité de leurs cotisations ordinales au 27 septembre 2012 sont portés sur la liste des électeurs (article 104 du règlement intérieur).

4. COMMENT VOTER ?

Le vote a lieu exclusivement par voie électronique via un site internet de vote sécurisé. Vos codes personnels de vote vous seront transmis entre le 7 et le 12 novembre 2012. Avec Signexpert, vous pourrez voter dès le 7 novembre 2012.

5. QUAND VOTER ?

Le site internet de vote www.jevote.experts-comptables.org sera ouvert du 7 novembre à 8 heures au 26 novembre 2012 à minuit. Le dépouillement aura lieu le 27 novembre 2012 au siège du Conseil régional de l'Ordre – 11 Avenue de la Forêt Noire à Strasbourg à 10 heures.

agenda

Date	Organisateurs	Thèmes
NOVEMBRE		
JEUDI 15	URSSAF/RSI	Réunion d'information à toute la profession Siège du RSI - Oberhausbergen
MERCREDI 21	Club Fiscal	Conférence / Chefs d'entreprise, comment transmettre votre patrimoine en 2012 - Hôtel Mercure - Place de Bordeaux - Strasbourg
JEUDI 22	URSSAF/RSI	Réunion d'information à toute la profession Hôtel Novotel - Sausheim
MARDI 27	CROEC	Dépouillement élections - CROEC Alsace - Strasbourg
DÉCEMBRE		
LUNDI 03	CFPC Alsace	Formation / De la fusion à la TUP : maîtriser fiscalement les restructurations - Strasbourg
MARDI 04	CFPC Alsace	Formation / De la fusion à la TUP : maîtriser fiscalement les restructurations - Mulhouse
MARDI 04	Comité social	Conférence / Licenciement économique : procédures, méthodes et précautions dans les entreprises de moins de 50 salariés Château de l'Ile - Ostwald
JEUDI 06	CNCC	Assises nationales de la CNCC
LUNDI 10	CROEC	Session de la nouvelle équipe du Conseil régional
MERCREDI 12	CROEC/ AVOCATS/ NOTAIRES	Soirée interprofessionnelle caritative au profit des Restos du Cœur Palais des Congrès - Strasbourg

à vos plumes !

Le billet d'humeur

Une réaction à chaud sur une actualité brûlante ? Un avis tranché sur une disposition légale ? Un coup de gueule ? Un coup de cœur ? Votre avis nous intéresse ! Pour être publié, votre texte (2500 signes espaces compris maximum) devra impérativement nous parvenir avant le 1er décembre 2012 à l'adresse suivante : **aweber@oecalsace.net**

Le courrier des lecteurs

Une question à propos d'un sujet qui vous tient à cœur ? Une suggestion d'article ? Une précision à obtenir sur une information, un événement ? La réponse à votre question pourra vous être donnée dans nos colonnes sous réserve de nous parvenir avant le 1er décembre 2012, par courrier à l'Ordre ou par mail : **aweber@oecalsace.net** ou

emblemacy